|  |
| --- |
| APPEL à CANDIDATURES |

****

**Lieu-test agricole en maraîchage**

**à Bessenay**

**- démarrage printemps 2025 -**

**Le Test Agricole, qu’est-ce que c’est ?**

« Le test d’activité définit l’acte de développer une activité agricole de manière **responsable et autonome en grandeur réelle**, sur une **durée limitée** et dans un cadre **limitant la prise de risque,** afin d’évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l’ajustement ou de l’abandon du projet**. »**

Le℅La testeur℅euse assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production et de commercialisation avec un accompagnement humain, technique et comptable.

La personne en test est accompagnée sur toutes les phases du test par l’accompagnatrice de l’ADDEAR du Rhône et la couveuse d’activités Starter.

**Contexte du test agricole :**

Installés à Bessenay depuis quelques années, Laurence et Luc Bertout vous proposent un test agricole sur leur terrain de 3000 m². Ils souhaitent à nouveau permettre à une personne de découvrir le métier de maraîcher℅e, dans un cadre respectueux de l’environnement et de l’agriculture paysanne.

Une image contenant herbe, plein air, ciel, nuage

Description générée automatiquementUne image contenant herbe, plein air, ciel, arbre

Description générée automatiquement

**Moyens de production :**

**Lieu test proposé :**

Terrain situé à Bessenay, à 40km de Lyon :

* Mise à disposition d’une parcelle de 3000 m² avec une partie verger.
* Accès à l’eau avec un puits et deux cuves.

**Bâtiment :**

* Une grange avec électricité.

**Production :**

* Production en maraîchage préconisée.
* Atelier poules pondeuses possibles.
* Production en Agriculture Biologique obligatoire.

**Matériel :**

* Petit matériel à charge du/de la testeur℅euse.
* Convention de mise à disposition de l’ensemble du matériel.
* Deux serres (8x20 m et 3x6 m) disponibles.
* Système d’irrigation : tuyaux d’aspersion raccordés aux serres et planches de culture.

**Commercialisation :**

* Possibilité de vendre sur place, sous certaines conditions.
* Développement de débouchés à envisager, bien que limités sur la commune en raison de la concurrence locale.

**Logement :**

Pas de logement sur la ferme mais possibilité de trouver des solutions sur la commune ou alentour.

**Conditions du test :**

**Statut :**

* Contrat d’appui au projet d’entreprise d’un an, renouvelable deux fois.
* Hébergement de l’activité par l’association Starter, couveuse d’activités.
* Numéro de Siret pour la production et la commercialisation.
* Statut permettant de garder son statut antérieur (demandeur d’emploi, double activité, …).

**Préconisation, recommandation :**

* Avoir participé à un Accueil Collectif ou s’inscrire à celui du 12 décembre 2024.
* Besoin d’un investissement de départ pour le petit matériel.

**Accompagnement :**

* Un℅e paysan℅ne tuteur.ice
* Le℅La testeur℅euse sera accompagné par l’ADDEAR du Rhône qui lui fournira les outils nécessaires pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test.
* Accompagnement à la gestion/comptabilité par Starter.
* Accompagnement à la veille réglementaire et à l’administration.

Une convention est signée entre chaque partie pour définir les termes du partenariat.

**Profil du/de la candidat.e :**

* **Formation et expérience** : Avoir déjà une première expérience significative du maraîchage et/ou une formation agricole.
* **Points d’intérêt** : Le℅La candidat℅e devra être attaché℅e à l’entretien et la préservation du site.
* **Possibilités de poursuite sur le lieu au-delà du test** : A ce stade, il n’est pas envisagé de poursuite au-delà de la période de test, qui est de trois ans maximum.
* Avoir envie de se tester en bio.

**Candidature, délais et étapes**

**Conditions de candidature** :

Les candidat℅e℅s sont invité℅e℅s à participer à l’accueil collectif et à la session d’info test organisées l’ADDEAR du Rhône du **jeudi 12 décembre.** Cette session permet de mieux comprendre l’accompagnement proposé par l’association ainsi que le fonctionnement du test d’activités et du contrat CAPE. Cependant, l’impossibilité d’y participer n’empêche en aucun cas de soumettre une candidature.

**Manifestation d’intérêt** :

Les candidat℅e℅s intéressé℅e℅s par le présent appel à candidatures devront manifester leur intérêt auprès de Jemma Lemarchand (contact en fin de document) d’ici le **1er décembre 2024**.

**Visite du lieu test :**

Une visite de site sera organisée courant décembre après une première prise de contact. Elle permettra de mieux connaître le projet et les conditions d’accueil.

**Envoi et étude des candidatures** :

Un **dépôt de candidature** devra être effectué **fin 2024/début 2025**. Les candidatures seront ensuite étudiées par l’ADDEAR du Rhône et la couveuse d’activités Starter.

**Date de démarrage** : entrée en test possible au printemps 2025.

**Si vous êtes intéressé**℅**e, vous pouvez prendre contact avec Jemma Lemarchand qui vous donnera plus d’information au 06 16 06 57 56 ou par mail à l’adresse suivante : jemma.lemarchand@addear69.org**